



LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 27 - juin 2015



LE MOT DU MAIRE

Setpsortaises, Setpsortais,

Quelques mots en ce début d'été sous de fortes températures, le CCAS s'occupe des personnes âgées isolées, nous pouvons peut-être tous nous enquérir si nos voisins n'ont pas de problèmes particuliers engendrés par cette météo comme nous pouvons le faire aussi en cas d'absence de leur domicile.

En avril, pour le vote du budget, le Conseil Municipal a tenu à ne pas augmenter le taux des quatre taxes. Les taux d'imposition de la communauté de communes restent stables sauf pour la collecte des ordures ménagères ; tout ceci malgré la baisse très importante de la dotation globale de fonctionnement versée par l'état aux collectivités.

Je tiens aussi à remercier les membres du comité des fêtes pour leur dynamisme à créer des activités pour animer notre village. Je leur souhaite une belle réussite pour la brocante du 6 septembre.

Je tiens à féliciter tous les jeunes qui ont réussis leurs examens et bonne route dans la poursuite de leurs études.

***Bonne lecture et bonnes vacances à toutes et à tous.
François ARNOULT.***

INFORMATIONS

LISTE ELECTORALE

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 31 décembre 2015. Pour cela, il suffit de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte d'électeur le cas échéant. Vous pouvez également télécharger l'imprimé sur servicepublic.fr et le déposer ou le transmettre à la mairie avec une copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rappel : pensez à votre inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre 2015 pour pouvoir voter en 2016



RENTREE SCOLAIRE 2015 - 2016 Sectorisation et transport

Le transport des enfants vers les écoles primaires et maternelles de La Ferté sous Jouarre est organisé par la commune de Sept-Sorts. Vous avez été informés par la mairie de la Ferté sous Jouarre de la future sectorisation dès la rentrée prochaine et la possibilité de l'accepter ou non. C'est pourquoi, les nouveaux inscrits iront d'office en maternelle à la pièce aux écus et les primaires au Patis. Des dérogations sont étudiées pour ceux qui le souhaitent pour les anciens élèves.

Pour le transport, l'école Duburcq reste desservie pour l'an prochain. Nous vous ferons parvenir la fiche horaire du car dès que possible. Les horaires seront disponibles courant août sur le site du conseil général www.seine-et-marne.fr en cliquant sur « cadre de vie et transports » puis la rubrique « transports scolaires ».

L'accompagnatrice dans le car « Sandra pour les enfants » veille à la sécurité des élèves et fait

respecter le code de bonne conduite. Merci de lui communiquer toutes informations nécessaires au bon fonctionnement du service de transport (absence, problème particulier...). A cet effet, **nous vous demandons d'être à l'heure et de respecter les horaires.**

Pour obtenir la carte SCOL'R 2015-2016 (nouveaux élèves) demander un dossier en mairie

TRANSPORTS SCOLAIRES LIGNES REGULIERES de BUS (collèges, lycées...)

Forfait Imagine R ou carte scolaire bus lignes régulières ? Renseignements en mairie où sur les sites suivants :

www.imagine-r.com, www.optile.com, www.cc-paysfertois.fr ou auprès des transporteurs. La communauté de communes participe avec le Département à la prise en charge de la carte Imagine'R sous certaines conditions.



SACS DECHETS VERTS

Dernière distribution le

samedi 26 septembre

de 11h30 à 12h

Nous rappelons que les containers ou sacs déchets verts ne doivent être sortis que la veille du ramassage et rentrés le soir même de la collecte – merci.

COMPOSTEURS

Nous vous encourageons à acquérir un composteur afin de réduire la quantité de déchets verts collectés. Au PRIX de 22 € il est à commander au SMITOM de Monthyon 77122, Chemin de la Croix Gillet - A retirer à la Communauté de communes, 22 avenue du Général Leclerc (près de la gare SNCF/en direction de Château-Thierry), sur présentation du reçu.

RAPPEL des REGLES de VOISINAGE et CIVISME



Comme tous les ans en cette période estivale, nous souhaitons vous rappeler les règles de voisinage.



Les Feux

Les déchets végétaux, et uniquement ceux-ci, ne peuvent être brûlés à moins de 200 mètres des habitations et des bois ; 100 m des routes et chemins et uniquement du lever du jour à 16 heures. **De plus, il est interdit de brûler entre**

le 1^{er} avril et le 30 septembre.



Jardinage - Bricolage -

Entretien

Pour toutes utilisations de matériel et outillage bruyants qui peuvent causer une gêne au voisinage, il est impératif de respecter les horaires suivants pour leur utilisation :

les jours ouvrés de 7 h à 20 h

les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Stationnement

Nous vous rappelons que le stationnement est interdit même sur les trottoirs devant les entrées de propriétés. Ils sont réservés à la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite. Pensez à eux !

Nous vous remercions de bien vouloir stationner sur les places de parking.



INFORMATION sur les

RISQUES LIES à la CANICULE

Les personnes isolées, âgées de 70 ans et +, malades, handicapées sont invités à se faire connaître en mairie. Les dispositions d'un plan canicule seront mises en place par le Centre d'Action Sociale de Sept-Sorts afin d'intervenir si besoin.

Contacter la mairie au :

01 60 22 30 80

Numéro national d'information :

0 800 06 66 66 (appel gratuit)

Ou consultez : <http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>



OPERATION »

TRANQUILITE VACANCES »

Pensez à signaler votre absence à la brigade de gendarmerie afin que des patrouilles de surveillance soient organisées en conséquence.

Vous pouvez également aviser vos voisins, faire relever votre courrier ou le faire suivre, faire ouvrir vos volets, simuler une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la tv..., ne pas laisser de message d'absence sur votre répondeur.

LA CARTE VITALE



La nouvelle carte vitale, c'est la carte d'identité de l'assuré social. Elle vous permet d'être remboursé plus rapidement. Désormais, elle comporte une photo.

Que contient -elle ?

Cette carte à puce de la taille d'une carte bancaire contient votre identité et celle de vos enfants de moins de 16 ans, ainsi que votre numéro de sécurité sociale. Elle est personnelle et confidentielle.

Quels sont les avantages :

Vous la présentez au professionnel de santé qui l'introduit dans le lecteur – plus besoin de remplir une feuille de soins, elle est transmise automatiquement par le médecin depuis son ordinateur – vous êtes remboursé da le consultation sous 48 heures. C'est la même chose chez le pharmacien.

Comment mettre à jour sa carte :

A la pharmacie ou dans votre centre d'assurance maladie, il vous suffit d'introduire votre carte dans la borne et d'appuyer sur le bouton « mise à jour ».

Que faire en cas de perte ou de vol :

Faites une déclaration de perte ou de vol sur Internet en vous connectant à votre compte Ameli. Vous pouvez aussi appeler le 36 46 ou envoyer une déclaration sur l'honneur à votre caisse d'assurance maladie. Après avoir rempli l'imprimé « ma nouvelle carte vitale », vous la recevrez à votre domicile sous 3 semaines.

Et si le médecin ne prend pas la carte ?

Il établira une feuille de soins papier que vous remplirez et enverrez à la caisse d'assurance maladie.

TIMBRE FISCAL POUR PASSEPORT



Désormais, vous pouvez en quelques clics acheter votre timbre fiscal pour le passeport en ligne :

Timbres.impots.gouv.fr

Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçus par courriel ou SMS. Ces références doivent être présentées à l'appui du dossier de demande de passeport déposé dans les mairies agréées (ex : La Ferté Sous Jouarre – Coulommiers – Lizy sur Ourcq) **Vous devez prendre RV avec la mairie souhaitée pour remplir votre demande de passeport.**

Par ailleurs, vous pouvez continuer à acheter vos timbres fiscaux papier dans les centres des finances publiques et chez les buralistes agréés qui pourront également délivrer le timbre électronique prochainement.

Le site d'achat sera progressivement étendu en 2015-2016 pour les timbres fiscaux nécessaires à l'obtention d'autres titres (renouvellements de carte nationale d'identité ou de permis de conduire en cas de perte ou de vol, permis bateaux...).

SE Baigner SANS DANGER



Avant de vous baigner

- **Assurez vous de votre niveau de pratique :** faire reconnaître par un maître-nageur sauveteur votre capacité et celles de vos enfants à évoluer dans l'eau en toute sécurité

- Choisissez les **zones de baignade surveillées**

• **Informez-vous sur les conditions de baignade** : nature des vagues, courants, marées, bulletin météo, dangers naturels...

Pendant la baignade

- **Restez toujours avec vos enfants**
- Désignez **un seul adulte responsable** de leur surveillance
- S'ils ne savent pas nager, équipez vos enfants de **brassards** (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1 adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant)

• **Méfiez-vous des bouées ou articles flottants**

Profitez de votre piscine en tout tranquillité

• **Équipez votre piscine d'un dispositif de sécurité** (barrières, abris de piscine, couverture ou alarmes sonores)

• Pensez à poser à côté de la piscine : une **perche, une bouée et un téléphone** pour alerter les secours le plus rapidement possible

• Après la baignade : **retirez l'échelle** pour en condamner l'accès et **remettre le dispositif de sécurité**

Numéro d'urgence : 112

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

DES 15 ANS



Les jeunes ont désormais la possibilité d'accéder à la conduite accompagnée dès 15 ans (contre 16 ans auparavant). S'ils choisissent cette formule, ils pourront passer les épreuves du permis B dès 17 ans et demi afin de pouvoir conduire au premier jour de leur majorité.

LA RETRAITE



**Transmettre sa demande de retraite,
signaler un changement de situation :
une seule adresse**

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) met en place, en île de France, une adresse unique pour l'envoi des documents suivants :

- Demande de retraite de personnelle
- Demande de retraite de réversion
- Relevés d'identité bancaire
- Mainlevées
- Avis à tiers détenteur
- Bulletins de décès
- Pièces justifiant d'un changement d'adresse

Pour tous ces documents, une seule adresse à retenir :

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

CS 70009

93166 NOISY LE GRAND cedex

NOTRE VILLAGE

BUDGET PREVISIONNEL 2015

Le conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2015. Chaque section (fonctionnement et investissement) est votée en équilibre, soit

Fonctionnement : 1 292 838.33 €

Investissement : 970 588.82 €

1) Section de fonctionnement

Les recettes :

Produit attendu de la fiscalité locale : 130 227 €. Il s'agit des taxes locales (habitation, foncier, foncier non bâti) qui sont calculées en multipliant les taux votés par le conseil aux bases (valeurs locatives de vos biens). Pour 2015, le conseil municipal a décidé de maintenir ces taux et de n'appliquer aucune augmentation, seules les bases d'imposition peuvent évoluer et cette décision dépend des services fiscaux.

Les Taux communaux en vigueur ont été reconduits :

Taxe d'habitation : 12.90 %, Taxe foncière : 5.63 %, Taxe foncière non bâti : 16.30 %

A noter que la Taxe d'Ordures Ménagères (TEOM) est versée en totalité à la Communauté de Communes du Pays Fertois, détentrice de la compétence correspondante et donc décideuse du taux appliqués aux communes.

Le reste du poste des impôts et taxes est constitué des reversements de l'Etat pour compenser les dégrèvements consentis en faveur des personnes modestes par exemple.

D'autre part la commune subit de l'Etat deux prélèvements : le Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF) à hauteur de 18 327 € et le Fonds de garantie individuelle de ressources (FNGIR) pour 1 605 €.

Les Dotations et autres compensations la Dotation Globale de fonctionnement (DGF) qui est une recette dépendant strictement de la population totale, de la voirie **a très fortement diminuée cette année puisqu'elle est passée de 25 035 € en 2014 à 12 172 € en 2015**. Les produits du domaine et autres produits de gestion courante, complètent ces ressources pour environ 4 150 €.

L'excédent tiré de l'exploitation de l'exercice 2014 donne un complément de recettes définitives de 667 878.33 €.

Les dépenses :

Le poste « charges de personnel » est estimé à 132 350 €.

Les postes « charges à caractère général et charges courantes » avec 147 980 € et 71 568.05 € représentent les charges de fonctionnement de la commune au quotidien, notamment les dépenses énergétiques (gaz, électricité, éclairage public, carburant...) les primes d'assurances ; les subventions aux associations et la cantine de la Ferté sous Jouarre, les écoles, la téléalarme, les syndicats divers et enfin l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Les charges financières, remboursement des intérêts d'emprunts ne s'élève qu'à 8 100 € (deux emprunts).

Enfin l'autofinancement prévisionnel de la commune, nécessaire pour couvrir le remboursement de la dette en capital (17 335 €) et pour autofinancer les investissements programmés en 2015, est quant à lui évalué à 890 507.33 €.

Section d'investissement

Certains programmes d'investissements lancés en 2014 ont été reportés en restes à réaliser sur le budget 2015 pour la somme de 29 957 €uros. Il s'agit de la poursuite de l'élaboration du PLU lancée en 2011, la clôture des jeux du Patis et les travaux de voirie « rue de Jouarre ».

TRAVAUX PREVUS en 2015

Voirie :

- Candélabres :
 - Remplacement des candélabres vétustes rue des trois pigeons et fay le bac en cours
 - Sécurisation électrique des pieds de candélabres à la Haute Borne et zone industrielle
 - Redressement de deux candélabres accidentés rue des bois de foy effectué en avril
- Des bordures ont été installées début juin dans la zone industrielle afin de limiter le stationnement de camions et de préserver nos trottoirs

Divers travaux d'aménagement :

- Un banc et une poubelle ont été installés dans l'enceinte de l'aire de jeux du Patis
- Un miroir a été installé à Fay le bac pour faciliter la visibilité
- Le conseil municipal envisage toujours de réaliser un parking dans le centre du village. Il souhaite également acquérir un bien foncier afin de créer une salle communale pour les associations et les activités diverses. Ces projets feront l'objet d'études complémentaires.
- Des travaux d'aménagement de la rue des Ruisseaux et des trottoirs aux normes d'accessibilité sont prévus pour 2015-2016 - Ils seront autofinancés par la commune.

- URBANISME

Le conseil municipal a décidé de passer une convention avec la Communauté de Communes du Pays Fertois pour l'instruction des autorisations d'urbanisme Ils instruisent nos dossiers hors certificat d'urbanisme simple et déclaration préalable depuis le 1^{er} avril 2015.

Toute l'actualité de la communauté et les comptes rendus des conseils communautaires sont en ligne sur le site : www.cc-paysfertois.fr

PAQUES 2015- chasse aux œufs

Le dimanche de Pâques, de nombreux enfants et parents ont répondu présents pour la chasse aux œufs.



CARNAVAL

Le carnaval du village qui s'est déroulé le samedi 14 mars a permis un défilé magnifique avec des enfants motivés et déguisés et des parents heureux de les accompagner.

A la suite de ce défilé dans les rues du village, les 3 plus beaux déguisements ont été récompensés par 1 prix et un goûter a clôturé cette belle journée de joie, de rires et de partage.



Les gagnants des 3 prix sont :

- Rafael
- Louise
- Yanaelle



Le défilé



Le goûter

Tout le monde est reparti avec pleins de beaux souvenirs à raconter...

Ce fut pour tous 1 belle journée riche en émotion car chacun s' est pris au jeu du défilé, noyé par des pluies de confettis...

Merci aux enfants et aux parents qui se sont joints à nous.

Le Comité Des Fêtes



LA JOURNEE RENCONTRE SUR LE PATIS du 6 juin 2015



Une journée rencontre sur le patis de Sept Sorts s'est déroulée le 6 juin avec un goûter offert aux enfants et leur participation aux nombreux jeux mis en place pour cette occasion.

Pour clôturer cette journée ensoleillée, un verre de l'amitié et un repas pris en commun a permis une convivialité entre tous les participants.

La tombola réalisée au cours de la soirée a donné lieu à des moments de joies, de rires et surtout pour certains, de gagner des lots appréciables !

Ce fut un moment de détente pour tous.

Merci aux participants et à l'année prochaine...."

Le Comité des Fêtes



LE GOUTER DE FIN D'ANNEE

Sandra, l'accompagnatrice scolaire des enfants prenant le car a organisé un goûter pour fêter cette fin d'année avec eux. Bonbons, gâteaux et boissons étaient à l'honneur pour le plus grand plaisir de nos enfants.



Bonnes vacances à toutes et tous

UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU A SEPT SORTS

Jérôme Bellanger a commencé la boxe française à 17 ans. Aujourd'hui, âgé de 35 ans, il continue avec brillantissime à concilier vie professionnelle et vie sportive à haut niveau. En effet, au-delà des 5 à 6 entraînements par semaine, une sélection en équipe de France implique sa participation à 3 semaines de stages intensifs pour préparer le championnat du monde.

Voici un petit rappel de son palmarès : En 2011, il obtient le titre de champion de France et vice-champion d'Europe. En 2014, suite à sa qualification en tant que vice-champion de France, il est sélectionné pour être le représentant de l'équipe de France dans la catégorie des moins de 60 kg. Il a participé au championnat du monde qui a eu lieu à Rome du 30 oct au 2 nov 2014 et a décroché la médaille de Vice-champion du Monde.

Bravo à Jérôme pour ce bel exemple sportif pour nos jeunes et nous lui souhaitons encore de belles années sportives.



Jérôme Bellanger

Si vous pratiquez un sport de haut niveau, n'hésitez pas à nous contacter pour partager avec nous votre passion.

A VOS AGENDAS

BROCANTE organisée par le COMITE des FETES

Le **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2015 de 6h00 à 18h00 sur le Pâtis**. Renseignement ou inscription : comfetes7sorts@gmail.com ou en mairie les **18 juillet, 25 juillet 22 août et 30 août de 10h à 12h** (petite salle de l'ancien bâtiment).
Limite d'inscription : le 28 août.

Dans le cadre de la brocante du 6 septembre et la mise en place du programme 2016, le **comité des fêtes recherche de nouvelles personnes pour poursuivre son développement**. Si vous êtes intéressé(e), merci de laisser un message à l'adresse mail suivante : comfetes7sorts@gmail.com

SORTIE CCAS 2015



La traditionnelle sortie du CCAS offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus et domiciliées sur la commune, **aura lieu le samedi 12 septembre prochain**. Cette année, **le thème sera le savoir faire Normand**. Une visite guidée du musée Vie et métiers d'autrefois où vous découvrirez plus de 5000 objets et outils concernant la

vie et les métiers des 19^{ème} et 20^{ème} siècle à travers des scènes de vie (à la maison, à l'école, dans l'atelier du sabotier... Puis, nous déjeunerons dans un restaurant traditionnel. Après le repas, en route vers Pacy sur Eure et embarquement à bord du train touristique pour un parcours commenté du chemin de fer de la Vallée de l'Eure, comme au 19^{ème} siècle... . Chaque personne



concernée a reçu son invitation. **La réponse est à remettre en mairie pour le 18 juillet prochain** – Si par hasard, vous n'aviez pas reçu de courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. **Nous comptons vivement sur votre présence à tous.**

RUBRIQUE JARDINAGE

Savourez un tendre aux pieds blancs



Dur, dur de porter le nom de dernier, au perdant ou à celui qui légume dont aucun jardin ne pourrait rusticité et la saveur. Il n'y a qu'à verser profond et de les recouvrir, puis de bien arroser jusqu' à la levée, qui est plutôt rapide. Il se forme d'abord un mince gazon, puis les plants de poireaux forcissent jusqu' à atteindre la taille d'un crayon. C'est le moment de les arracher et de les préparer avant la mise en place. Les feuilles doivent être coupées et la base des plants doit être trempée dans de la boue collante (le pralinage).

Il ne reste plus alors qu'à les repiquer en les enterrant jusqu'au collet puis en les buttant peu de temps après. Ils auront plus de blanc, ce fondant que l'on appelle parfois « fût » chez les variétés les plus fortes !

« poireau », car celui-ci renvoie au attend. Injuste réputation pour un se passer. Le poireau a pour lui la ses graines tout le long d' un sillon peu

PENSEE :

Le bonheur est une récompense qui vient à ceux qui ne l'ont pas cherchée.

ALAIN

RECETTES FRUITEES

DELICE AUX FRAMBOISES ET AUX AMANDES



Pour 8 personnes

Préparation : 10 min + 3 à 12 heures au frais

Cuisson : 10 min

Ingrédients : 100 g d'amandes hachées, 150 g de sucre en poudre, 150 g de framboises, 50 cl de crème fraîche, 1 cuil. à café de zeste de citron non traité finement râpé, zeste et le jus de 2 citrons

Faire griller les amandes 2 à 3 min dans une poêle à sec et à feu doux, en remuant. Saupoudrer avec 1 cuillerée à soupe de sucre et laisser dorer 1 à 2 min, sans cesser de remuer. Laisser refroidir hors du feu. Répartir les framboises dans des ramequins ou des coupelles (en réserver quelques-unes pour la décoration) et couvrir avec deux tiers des amandes. Dans une casserole, mélanger la crème fraîche avec le reste de sucre et le zeste de citron. Porter à ébullition à feu vif, en remuant de temps à autre. Ajouter le jus de citron hors du feu. Laisser refroidir légèrement avant de verser la préparation sur les framboises et les amandes. Laisser au moins 3 heures au réfrigérateur ou mieux, toute la nuit. Décorer de framboises et du reste d'amandes avant de servir.

SALADE MANGUE ORANGE SANGUINE (OU PAMPLEMOUSSE ROSE) et AVOCAT



Pour 2-4 personnes

Préparation : 15 min

Salade : 1 petite mangue, 2 oranges + le jus de 2 oranges si besoin, 1 avocat

Assaisonnement : 20 cl de jus d'orange, 2 cuil. à soupe d'huile d'olive, 1 cuil. à café de moutarde

Garniture: 1/2 petit piment rouge épépiné et finement haché, 1 petite poignée de feuilles de coriandre, 2 cuil. à soupe d'amandes grillées grossièrement hachées.

Peler la mangue, la couper en dés de 2 cm environ et les dresser sur une grande assiette. Tailler les deux extrémités des oranges puis les poser sur une planche à découper. Les peler à vif à l'aide d'un couteau pointu. En tenant les oranges au-dessus d'un bol pour récupérer le jus, détacher les quartiers des membranes avant de les déposer dans l'assiette. Récupérer le jus des membranes et de la peau dans le bol. Diviser l'avocat en deux, le peler et le dénoyauter. Découper en fines tranches dans la longueur et les ajouter sur l'assiette.

Assaisonnement : Mélanger le jus récupéré et si besoin le jus d'orange avec l'huile d'olive et la moutarde. Verser l'assaisonnement sur la salade.

Garniture: Parsemer la salade de piment, de coriandre et d'amandes avant de servir.

MOTS CROISES

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
																					1
																					2
																					3
																					4
																					5
																					6
																					7
																					8
																					9
																					10
																					11
																					12
																					13
																					14
																					15

Horizontalement:

- 1) Evitez de le mettre en boîte, il n'aime pas du tout cela ! Il tient sa proie en bout de ligne
- 2) De cette façon. Fait tenir des propos hargneux. Très choqué.
- 3) A rallié ceux qu'il combattait. Pâté de maisons. Le coup de pied de l'âne. Dans le coup.
- 4) Ignorant. Une femme très simple. Entretien particulier. Violent explosif.
- 5) Vénéneuse quand c'est la fausse orange. Centre de recherche scientifique. Se cacher comme un lapin (se)

- 6) Elle peut se prendre à la cuiller. Tramée. En début d'épithaphe. Un nid à la hauteur.
- 7) Arnaqué. Point de rupture. Dans ce cas, ne peut plus évoluer
- 8) On pourra donc y sentir à nouveau des odeurs d'essences. Qui sont du domaine des étoiles. Toujours premier en calcul.
- 9) Se mirent volontiers à la page. Garde l'entrée du palais. T'exprimes par signes.
- 10) Peut assombrir tout autant que la jalousie. A l'ouest de la Chine et au nord de l'Himalaya. Cruel dilemme pour un prince danois. Fait des bulles en Italie.
- 11) Alors, il n'en manque aucun. Fait dresser l'oreille quand il est lancé. Son coin est recherché en hiver. Quand il se fait prendre, il y laisse des plumes. Sur la portée.
- 12) Sont-ils obligés de prendre le taureau par les cornes lorsqu'ils sont débordés de travail ? Alléchées.
- 13) Pronom relatif. Dans la banlieue de Bruxelles. Fournit des bâtons très fragiles. Fit perdre certaines illusions.
- 14) Champignon de souche. On commence à l'attaquer, et ensuite on prend sa défense. Tristounet.
- 15) Sa piqûre est anesthésiante. Servaient de jetons dans la Rome antique. Règles à dessin.

Verticalement :

- A) Présente une certaine particularité.
- B) Il est vraiment attachant. Porte souvent un nom célèbre. Du punch !
- C) Pastoral pour un évêque. Roulent dans la farine.
- D) Complètement râpé. Au milieu du chemin à parcourir (à). Suit la licence.
- E) A donc apposé sa griffe pour accord. Transformée.
- F) Evoque un ancien privilège que l'on accordait au premier venu. Voilà le problème !
- G) Echouai. Ce sont, en général, de bonnes pensées.
- H) Parler du Midi. Pareillement passé de mode. Titane. A fait le déplacement.
- I) Peut-on dire qu'ils font de l'estimation à vue de nez ? Harnachée comme une bête de somme.
- J) Point d'insertion du foie. Peut-être a-t-elle, en effet, quelques livres en trop ? Le platine.
- K) Rivière du sud de l'Ethiopie. Epelé : ne pas résister. A la réputation d'avoir un estomac à toute épreuve.
- L) Il s'intéresse aussi bien aux simples qu'aux belles plantes. Allas à l'aventure.
- M) Dans. Dont on a parlé précédemment. Un mot qui annonce une absence.
- N) Te rendras. Morceau de bois. Ancien ordre de départ pour les brebis.
- O) Parfois bleue dans le noir. Nous fait aller à toute vitesse.
- P) Séduit. Ville des Pays-Bas. Pronom.
- Q) Une telle information reste à déchiffrer. Surmonte sa timidité. Mis au verso du chèque.
- R) Un vrai langage de charretier. Tondu. Enveloppe protectrice d'une boîte de vitesses.
- S) Pour un complément. Des gens qui savent faire la part des choses. Division après l'addition
- T) Evacuer des déchets. Qui contient des traces de salpêtre.
- U) Souvent appréciée quand elle est d'argent. Pauses après le café.

Correction des mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
C	L	A	U	S	T	R	O	P	H	O	B	E	■	P	E	C	H	E	U	R	1
A	I	N	S	I	■	A	C	R	I	M	O	N	I	E	■	O	U	T	R	E	2
R	E	N	E	G	A	T	■	I	L	O	T	■	R	U	A	D	E	■	I	N	3
A	N	E	■	N	I	A	I	S	E	■	A	P	A	R	T	E	■	T	N	T	4
C	■	A	M	A	N	I	T	E	■	C	N	R	S	■	T	E	R	R	E	R	5
T	R	U	I	T	E	■	O	U	R	D	I	E	■	C	I	■	A	I	R	E	6
E	U	■	C	A	S	S	U	R	E	■	S	C	L	E	R	O	S	E	■	E	7
R	E	B	O	I	S	E	■	S	P	A	T	I	A	L	E	S	■	U	N	■	8
I	■	L	U	R	E	N	T	■	L	U	E	T	T	E	■	E	C	R	I	S	9
S	T	O	R	E	■	T	I	B	E	T	■	E	T	R	E	■	A	S	T	I	10
T	O	U	S	■	H	E	■	A	T	R	E	■	E	I	D	E	R	■	R	E	11
I	N	S	E	M	I	N	A	T	E	U	R	S	■	T	E	N	T	E	E	S	12
Q	U	E	■	U	C	C	L	E	■	C	R	A	I	E	■	D	E	C	U	T	13
U	S	N	E	E	■	E	L	E	P	H	A	N	T	■	M	O	R	O	S	E	14
E	■	T	S	E	T	S	E	■	T	E	S	S	E	R	E	S	■	T	E	S	15

POEME

Le Pays où je vais

*Ville de Bitume et de béton,
Las du bruit et de la pollution
Parfois, je vais retrouver un toit
Vers l'horizon du pays fertois.*

*Dans cette douce et verte campagne,
La Haute Borne est ma montage.
Et le chemin est bordé de terre,
Encore et toujours, comme naguère.*

*Dans la cour, sous les pavés, la plage
Bien heureux d'atteindre le rivage.
Vous qui entrez, gardez tout espoir
Avec le plaisir de se revoir.*

*Petites fées, Malory, Dona
Cris, pleurs, plaintes que l'on pardonna
Avec le feu dans la cheminée
Du soleil pour toute la journée.*

*Par le côté, une coulée verte,
Où parfois, je vais en découverte
Rêvant, je descends vers les bambous
Les grands arbres, le jardin au bout.*

*Disparue la dernière lueur,
Paisible, sans l'ancestrale peur
Je m'endors sous le ciel étoilé
Au plafond, magique voie lactée.*

Jean Quèbre

Très touché par ce poème que nous avons reçu, nous remercions Mr Quèbre de partager à travers ces quelques vers toutes les vertus et le charme de notre village